

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à : Plante Myriam

<https://www.cadre21.org/membres/b4edd082e2696a18efa7edbb>

Date d'obtention : 2022-07-06 19:07:38

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En résumé, les étapes de la méthode Sexto guide l'intervenant tout au long de la démarche de collectes de données auprès de l'auteur d'un signalement, d'une victime potentielle et du présumé instigateur, dans le cadre scolaire.

En effet, nous retrouvons des rappels sur la posture souhaitable, le traitement des données confidentielles et les termes justes à utiliser dans le cadre de "l'enquête" administrative. Les étapes servent également à éviter les oublis ou les questions trop intrusives ou inappropriées.

De plus, les étapes permettent d'établir si la situation est la résultante d'un acte impulsif ou malveillant, ce qui oriente les interventions auprès de la police, de la protection de la jeunesse, les parents et les jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Les trois mises en situation représentent des jeunes adolescents se retrouvant dans des situations délicates et inquiétantes, en raison du partage d'une ou des images à connotation sexuelle, intimidées ou dénudées. Dans les trois cas, le soutien de l'intervenant scolaire est important, sécurisant et permet un accompagnement lucide. De plus, l'utilisation des grilles d'évaluation permet de consigner des informations capitales pour l'intervenant et le service de police, s'il y a lieu. Bien que la collaboration des adolescents n'est pas toujours simple à obtenir, le sérieux de l'intervention a un impact certain et décisif sur la suite des événements.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, la situation la plus délicate pourrait être d'obtenir la collaboration d'un ou d'une étudiante qui n'a pas fait la divulgation et qui ne souhaite pas du tout collaborer. Cette fermeture pourrait amener à un mutisme volontaire important qui pourrait impacter sur le temps de réaction des intervenants. Lorsque nous travaillons avec le non-volontariat, la posture de l'étudiant change et peut se révéler un frein important dans la communication avec les parents également, en raison du discours qui diffère de l'intervenant. Ce qui s'avérerait une aide pourrait être perçue comme une intrusion dans la vie privée. L'autre élément qui est délicat, est la saisie du cellulaire. un objet hautement personnel, coûteux et qui représente en 2022 l'élément central de la vie de la majorité des adolescents. La réaction parentale instantanée et la gestion de l'émotivité élevée, ne sont que quelques éléments délicats.